

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Substance  
 Nom commercial : Alu Cleaner Soft

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes  
 Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle

1.2.2. Usages déconseillés  
 Pas d'informations complémentaires disponibles

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

DL CHEMICALS  
 Roterijstraat 201-203  
 B-8793 Waregem - Belgium  
 T + 32 56 62 70 51 - F + 32 56 60 95 68  
[info@dl-chem.com](mailto:info@dl-chem.com) - [www.dl-chem.com](http://www.dl-chem.com)

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : + 32 70 245 245

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence
Belgique	Centre Anti-Poisons c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn 1 1120 Bruxelles/Brussel	+32 70 245 245
France	ORFILA		+33 1 45 42 59 59

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Flam. Liq. 2 H225

Eye Irrit. 2 H319

STOT SE 3 H336

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



Mention d'avertissement (CLP) :

Danger

Mentions de danger (CLP)

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables  
 H319 - Provoque une sévère irritation des yeux  
 H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

Conseils de prudence (CLP)

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer  
 P280 - Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux, un équipement de protection du visage  
 P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
 P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise  
 P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin  
 P403+P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

Phrases EUH

EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

Listé dans l'Annexe VI

: Numéro index : 603-117-00-0

# Alu Cleaner Soft

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

### 2.3. Autres dangers

Autres dangers qui n'entraînent pas la classification : Se décompose lentement au contact de l'eau. Peut se décomposer sous l'action de la lumière. Ne présente pas de risque spécifique pour l'environnement. Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substance

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
propane-2-ol, alcool isopropylique, isopropanol	(n° CAS) 67-63-0 (Numéro CE) 200-661-7 (Numéro index) 603-117-00-0 (N° REACH) 01-2119457558-25	100	Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H336

Textes des phrases H: voir section 16.

### 3.2. Mélange

Non applicable

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
- Premiers soins après contact avec la peau : Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment à l'eau. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire : Laver abondamment à l'eau (pendant 20 minutes minimum) en gardant les yeux grands ouverts et en retirant les verres de contact souples, puis se rendre immédiatement chez un médecin.
- Premiers soins après ingestion : Faire boire beaucoup d'eau. Se rincer la bouche à l'eau, ne pas provoquer de vomissements, appeler un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/lésions après inhalation : Somnolence. Perte de conscience. Mal de gorge. Etourdissements. Toux, éternuements. Confusion mentale.
- Symptômes/lésions après contact avec la peau : Rougeurs, douleur. Peau sèche.
- Symptômes/lésions après contact oculaire : Rougeurs, douleur. Diminution de l'acuité visuelle.
- Symptômes/lésions après ingestion : Nausées.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : de la poudre d'extinction. Eau pulvérisée. Dioxyde de carbone. Mousse résistant à l'alcool.
- Agents d'extinction non appropriés : Jet d'eau bâton.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone. fumée.

### 5.3. Conseils aux pompiers

- Mesures de précaution contre l'incendie : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eloigner le personnel superflu. Ne pas respirer les fumées d'incendie ou les vapeurs de décomposition.
- Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir à l'eau pulvérisée les récipients exposés à la chaleur.
- Protection en cas d'incendie : A proximité immédiate d'un feu, utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux ou du visage.
- Autres informations : Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

# Alu Cleaner Soft

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Ecarter toute source éventuelle d'ignition. Ne pas inhaler les vapeurs. Eviter tout contact direct avec le produit. Evacuer la zone. Assurer une ventilation d'air appropriée. Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Endiguer et contenir l'épandage. Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Laver le reliquat non récupérable à grande eau. Eliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux. Absorber le liquide répandu avec un matériau absorbant tel que: sable, sciure de bois. Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux en vigueur.

#### 6.4. Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle". Pour l'élimination des matières imprégnées, se reporter à la section 13 : "Considérations relatives à l'élimination".

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement : Eviter le dégagement de poussières.

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Ne pas respirer les vapeurs. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Eviter le contact avec la peau et les yeux.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conservez dans un endroit à l'abri du feu. Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Prévoir une cuvette de retenue.

Produits incompatibles : Conserver à l'écart de : Acides forts, bases fortes et oxydants forts.

Chaleur et sources d'ignition : Ne pas utiliser d'air comprimé pour brasser ou transférer le contenu des récipients (citernes) de stockage/fûts de transport contenant ce produit. Ecarter toute source éventuelle d'ignition. Plus lourdes que l'air, les vapeurs peuvent parcourir une grande distance au ras du sol, s'enflammer ou détoner, et revenir à la source. Prendre des mesures de précaution contre l'électricité statique. Utiliser un outillage ne produisant pas d'étincelles.

Interdictions de stockage en commun : oxydants forts et acides forts.

Lieu de stockage : Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Matériaux d'emballage : Bronze. cuivre. Acier inoxydable. Polypropylène. Polyester. Polyéthylène. Téflon. Ne pas utiliser : Aluminium, Polystyrène.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

propane-2-ol, alcool isopropylique, isopropanol (67-63-0)		
Belgique	Valeur seuil (mg/m <sup>3</sup> )	500 mg/m <sup>3</sup>
Belgique	Valeur seuil (ppm)	200 ppm
Belgique	Valeur courte durée (mg/m <sup>3</sup> )	1000 mg/m <sup>3</sup>
Belgique	Valeur courte durée (ppm)	400 ppm
France	VME (mg/m <sup>3</sup> )	980 mg/m <sup>3</sup>
France	VME (ppm)	400 ppm

# Alu Cleaner Soft

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

Alu Cleaner Soft (67-63-0)	
DNEL/DMEL (Travailleurs)	
A long terme - effets systémiques, cutanée	888 mg/kg de poids corporel/jour
A long terme - effets systémiques, inhalation	500 mg/m <sup>3</sup>
DNEL/DMEL (Population générale)	
A long terme - effets systémiques, orale	26 mg/kg de poids corporel/jour
A long terme - effets systémiques, inhalation	89 mg/m <sup>3</sup>
A long terme - effets systémiques, cutanée	319 mg/kg de poids corporel/jour
PNEC (Eau)	
PNEC aqua (eau douce)	140,9 mg/l
PNEC aqua (eau de mer)	140,9 mg/l
PNEC aqua (intermittente, eau douce)	140,9 mg/l
PNEC (Sédiments)	
PNEC sédiments (eau douce)	552 mg/kg poids sec
PNEC sédiments (eau de mer)	552 mg/kg poids sec
PNEC (Sol)	
PNEC sol	28 mg/kg poids sec
PNEC (STP)	
PNEC station d'épuration	2251 mg/l

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local.

Protection des mains :

Type	Matériau	Perméation	Epaisseur (mm)	Pénétration	Norme
Gants jetables	Caoutchouc nitrile	6 (> 480 minutes)	0,35		EN 374

Protection oculaire :

Type	Utilisation	Caractéristiques	Norme
Lunettes de sécurité	Gouttelettes	avec protections latérales	

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires :

Appareil	Type de filtre	Condition	Norme
Demi-masque réutilisable	Filtre AX (marron)		



## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Liquide
Couleur	: Incolore, limpide
Odeur	: odeur d'alcool
Seuil olfactif	: 0,36 mg/m <sup>3</sup>
pH	: Neutre
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: 3,9
Point de fusion	: -89 °C
Point d'ébullition	: 82 - 83 °C
Point d'éclair	: 12 - 15 °C

# Alu Cleaner Soft

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

Température d'auto-inflammation	: 350 °C
Pression de vapeur	: 4,2 - 6 kPa à 20 °C
Densité relative de vapeur à 20 °C	: 2,1
Densité relative de saturation mélange vapeur/air	: 1,5
Masse volumique	: 0,8 kg/l à 20 °C
Solubilité	: alcools. éther. chloroforme Eau: complètement soluble
Viscosité, cinématique	: 2,66 mm <sup>2</sup> /s à 25 °C
Viscosité, dynamique	: 2,1 - 2,5 mPa.s à 25 °C
Limites d'explosivité	: 2 - 13 vol %

### 9.2. Autres informations

Conductivité	: 5.8*10E6 pS/m
Teneur en COV	: 100 %

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Réagit violemment avec : Acides forts et oxydants.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Peut se décomposer au contact de l'air humide ou de l'eau. Peut se décomposer sous l'action de la lumière.

### 10.4. Conditions à éviter

Températures élevées.

### 10.5. Matières incompatibles

Acides forts, bases fortes et agents oxydants.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone (CO, CO<sub>2</sub>). Formaldéhyde. Hydrogène.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

propane-2-ol, alcool isopropylique, isopropanol (67-63-0)	
DL50 cutanée lapin	12800 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	20 mg/l/4h
CL50 inhalation rat (ppm)	6h 10000 ppm

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau irritation légère de la peau (lapin) Peut provoquer de l'eczéma pH: Neutre
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux. pH: Neutre
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé Le produit ne provoque pas de sensibilisation cutanée
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé Peut endommager le système respiratoire, le système nerveux central et le foie
Danger par aspiration	: Non classé

Alu Cleaner Soft (67-63-0)	
Viscosité, cinématique	2,66 mm <sup>2</sup> /s à 25 °C

# Alu Cleaner Soft

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

propane-2-ol, alcool isopropylique, isopropanol (67-63-0)	
CL50 poisson 1	96 h 9640 mg/l
CE50 Daphnie 2	24 h 1000 mg/l Daphnia Magna
CE50 autres organismes aquatiques 2	72 h 1000 ml/l algae

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

propane-2-ol, alcool isopropylique, isopropanol (67-63-0)	
Persistance et dégradabilité	Biodégradable.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

propane-2-ol, alcool isopropylique, isopropanol (67-63-0)	
Potentiel de bioaccumulation	Bioaccumulation peu probable.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

propane-2-ol, alcool isopropylique, isopropanol (67-63-0)	
Ecologie - sol	Volatil et soluble dans l'eau.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Alu Cleaner Soft (67-63-0)	
Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII	
Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII	

#### 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets)	: Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Méthodes de traitement des déchets	: Vider complètement les emballages avant élimination.
Recommandations pour l'élimination des déchets	: Retourner au fournisseur. Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

#### ADR

##### 14.1. Numéro ONU

1219

##### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ISOPROPANOL (ALCOOL ISOPROPYLIQUE)

UN 1219 ISOPROPANOL (ALCOOL ISOPROPYLIQUE), 3, II, (D/E)

##### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

3



##### 14.4. Groupe d'emballage

II

##### 14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non

Pas d'informations supplémentaires disponibles

# Alu Cleaner Soft

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### - Transport par voie terrestre

Code de classification (ADR) : F1  
Dispositions spéciales (ADR) : 601  
Quantités limitées (ADR) : 1I  
Quantités exceptées (ADR) : E2  
Instructions d'emballage (ADR) : P001, IBC02, R001  
Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (ADR) : MP19  
Instructions pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR) : T4  
Dispositions spéciales pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR) : TP1  
Code-citerne (ADR) : LGBF  
Véhicule pour le transport en citerne : FL  
Catégorie de transport (ADR) : 2  
Dispositions spéciales de transport - Exploitation (ADR) : S2, S20  
Danger n° (code Kemler) : 33  
Panneaux oranges :



Code de restriction concernant les tunnels : D/E

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Type de bateau : Type 3  
Catégorie de pollution : Z

## RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH  
Alu Cleaner Soft n'est pas sur la liste Candidate REACH  
Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH  
Alu Cleaner Soft n'est pas listé à l'Annexe XIV de REACH  
Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Teneur en COV : 100 %

#### 15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée pour cette substance

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral des phrases H et EUH:

Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2
Flam. Liq. 2	Liquides inflammables, Catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3
H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

# Alu Cleaner Soft

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

---

MSDS Reach Annex II DL-Chem

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit